



La culture en 17 questions aux candidats

Les réponses de Jean-Luc Mélenchon

1. La politique culturelle en France vous paraît-elle adaptée aux défis actuels de la société française ? Quelles sont vos trois priorités pour la culture ?

Nous le proclamons dans la première partie du Livret thématique sur la culture, les deux derniers quinquennats ont été nuisibles au développement d'une politique culturelle digne de notre pays et au service des citoyens, une culture livrée à la loi du profit, un art soumis à l'ordre marchand et une politique européenne qui veut faire entrer la culture dans la réalité des traités constitutifs.

Cette critique n'est en aucun cas idéologique mais une constatation douloureuse de la réalité.

Les priorités, elles sont nombreuses !

De la révolution citoyenne dans la culture, de son accessibilité à tous, du droit à l'éducation culturelle et artistique, à la protection des artistes, travailleurs et chercheurs, elle est longue la liste !

2. Quel est votre projet concernant l'Education Artistique et Culturelle ?

Dans « Les arts insoumis, la culture en commun », nous avons décrit notre projet pour « affirmer le droit à l'éducation artistique et culturelle ». Il s'articule autour de quatre idées :

- transformer l'enseignement artistique supérieur en véritable service public national
- renforcer les conservatoires de musique, de danse et d'art dramatique
- mettre fin à la marginalisation de l'enseignement artistique
- développer une filière de la création numérique

3. Face au désengagement de l'Etat et des collectivités territoriales en matière de financement des politiques culturelles, quelles sont vos propositions pour garantir la richesse et la diversité de l'offre culturelle ?

A cette question d'ordre budgétaire, une réponse budgétaire et politique.

La part du budget consacré à la culture sera de 1% du PIB et concernera l'ensemble du secteur, Etat, Collectivités,

La culture en 17 questions aux candidats - Les Réponses de Jean-Luc Mélenchon

On en termine avec cette course au 1% du budget de l'Etat pour le Ministère de la culture. C'était, voilà un demi-siècle une belle anticipation portée notamment par Jack Ralite.

Désormais, c'est la Nation tout entière qui s'intéresse aux politiques culturelles exigeant de son gouvernement une vision d'ensemble. Terminé, le faux rapport de force avec Bercy !

4.

En réponse aux difficultés de financement de la culture et à la raréfaction de la ressource publique, quelle doit être la place des citoyens et des entreprises dans le financement de la culture ? Dans quels secteurs en particulier, et dans quelles proportions ?

Réponse non communiquée

5.

Que souhaitez-vous mettre en place pour soutenir la création culturelle et préserver « l'exception culturelle » afin de développer l'attractivité de notre pays ?

La préservation, mieux l'épanouissement de « l'exception culturelle » nécessite une vraie politique européenne et étrangère et vous connaissez les positions de la France insoumise maintes fois explicitées par Jean-Luc Mélenchon..

Avec des traductions concrètes par exemple dans les traités bilatéraux ou multilatéraux de coopération commerciale, une présence dynamique à l'UNESCO, une francophonie politique vivante et renouvelée, etc...

6.

Le régime des intermittents du spectacle, maintes fois réformé, vous paraît-il adapté à la situation du spectacle vivant, de l'audiovisuel et du cinéma ?

Nous voulons pérenniser le régime des intermittents du spectacle sur la base de l'accord du 28 avril 2016. Il est une garantie de la liberté de création de celles et de ceux qui y cotisent. Ce régime sera étendu aux professions artistiques précaires. De même que seront titularisés les précaires et les permittents du service public de l'audio-visuel et de la culture.

7.

Le modèle de financement du cinéma vous paraît-il suffisant pour maintenir le haut niveau de qualité de notre production et de notre création ?

La politique du cinéma en France est d'une importance capitale. Elle mérite mieux qu'une approbation sans réflexion ou qu'une critique qui serait inappropriée.

La continuité de ces cercles vertueux sera examinée au regard d'une politique d'ensemble.

Le cinéma comme ce lien indescriptible entre les citoyens, les artistes et le monde.

8. **Le modèle économique actuel de la musique est déstabilisé par le numérique. Quelles sont vos propositions au niveau français et européen pour soutenir la création musicale et l'exportation des œuvres, tout en préservant les droits et la rémunération des artistes ?**

Au niveau européen, les discussions entreront dans le cadre de ce que nous appelons le plan A, la renégociation des traités. Avec la volonté politique que vous imaginez. Au niveau français, nous préconisons la création sans tarder du Centre national de la musique.

9. **Quelles missions et quels objectifs assignez-vous à l'audiovisuel public ? Quelles sont vos propositions pour préserver l'indépendance de l'audiovisuel public en matière de gouvernance et de financement ?**

Un livret thématique sur les médias et l'audio-visuel public va être publié. Excellente occasion pour s'y référer. Il est dans la veine de la France insoumise et de la révolution citoyenne !

10. **Quelle est votre position sur le rôle et les missions du CSA, dans un paysage audiovisuel bouleversé par l'apparition de nouveaux médias et de chaînes sur internet ?**

Même réponse qu'à la question n°9

11. **Dans un paysage qui connaît une profonde mutation économique et sociale, comment garantir l'égalité des citoyens et l'équilibre territorial dans l'accès à l'offre culturelle ?**

La question territoriale est majeure. Il faut le dire, les réponses apportées durant les deux derniers quinquennats ne satisfont que les Institutions européennes en répondant aux impératifs du traité de Lisbonne !

La culture n'y échappe pas et les dégâts constatés sont considérables.

Une réponse urgente et appropriée s'impose. Par exemple par un soutien aux petites entreprises culturelles indépendantes

12. **Quelle est votre position concernant les responsabilités éditoriales et fiscales des GAFAM, des opérateurs et des fournisseurs d'accès ? La réponse est-elle européenne, et si oui, quelles sont vos propositions ?**

Réponse non communiquée

13. **Les directions opérationnelles des grands établissements culturels sont monopolisées par les hauts fonctionnaires. Quelles sont vos propositions concrètes pour redonner toute leur place aux professionnels de la culture au sein de ces directions ?**

Là n'est pas le problème, les fonctionnaires, même les hauts ! sont au service du pays.

La culture en 17 questions aux candidats - Les Réponses de Jean-Luc Mélenchon

La réponse à votre question est double. Il faut impérativement, et c'est une politique d'ensemble, arrêter la forte imprégnation de la finance dans la culture notamment dans les grandes institutions culturelles à travers leur conseil d'administration et leur gouvernance et les nombreuses et souvent fort coûteuses niches fiscales. Nous vous renvoyons particulièrement à la proposition n° 2 « la révolution citoyenne dans la culture » du livret thématique culture du programme « L'Avenir en commun » de Jean-Luc Mélenchon.

14. **Quelles sont vos propositions concrètes concernant la formation et les politiques de soutien aux jeunes créateurs ?**

Réponse non communiquée

15. **Quelles sont vos propositions concernant la création artistique et la diffusion culturelle pour les régions ultrapériphériques françaises au sein de l'Europe ?**

Mais ces régions, ce sont la France ! Et elles participent totalement de sa politique. Avec une attention particulière qui est parfaitement développée dans le livret thématique sur l'Outre-mer.

16. **Quelles sont vos propositions en matière de Francophonie, notamment pour la relancer, et plus largement, avez-vous un projet concernant le soutien à la création artistique et culturelle des pays du sud ?**

Depuis longtemps Jean-Luc Mélenchon fait part de sa vision d'une francophonie politique..
Nous vous renvoyons pour cela au Livret thématique sur la francophonie qui détaille analyses et propositions.

17. **Faut-il relancer une politique de grands travaux, pour de nouveaux établissements culturels ? Si oui lesquels ?**

Réponse non communiquée